

CONCOURS 2017

SUBVENTION DE RECHERCHE POUR PROJET PILOTE

Description

Les subventions de recherche contribuent au développement et à la diffusion des connaissances en médecine de famille. Les subventions soutiennent le développement des programmes et projets pilotes innovateurs qui reposent sur les quatre principes de la médecine familiale, notamment

1. Le médecin de famille est un clinicien compétent et efficace.
2. La relation médecin-patient est l'essence du rôle du médecin de famille.
3. la médecine familiale est une discipline communautaire
4. le médecin de famille est une ressource pour une population définie de patients.

Toute une variété d'activités de recherche en médecine familiale sont admissibles, dont :

- ✓ Les projets de recherche basés sur la pratique
- ✓ Le développement et l'évaluation d'un programme
- ✓ Les études de cohortes
- ✓ Les analyses secondaires de données
- ✓ Les études/enquêtes par observation
- ✓ La recherche en éducation
- ✓ Les méta-analyses
- ✓ Les essais contrôlés randomisés
- ✓

Critère d'admissibilité

Être médecin de famille **ou** résident en médecine familiale affilié au Département de médecine de famille et médecine d'urgence de l'Université de Montréal.

Cinq subventions seront accordées. Les montants alloués seront :

- ✓ Trois montants de 5 000 \$ pour les médecins de famille
- ✓ Deux montants de 2 500 \$ pour les résidents

Attribution des subventions

Le fait de déposer une demande ne garantit pas que le montant demandé sera accordé. Les

subventions seront attribuées suivant un processus compétitif d'évaluation des demandes reçues. Chaque demande sera évaluée selon ses propres mérites et en relation avec les autres demandes reçues.

Un comité d'évaluation étudiera les demandes complètes reçues en les évaluant selon l'envergure et la qualité de l'activité et sa pertinence à l'égard de la description de tâches et des responsabilités du candidat.

Le comité rendra sa décision au plus tard un mois après la date de dépôt des demandes de bourse.

Selon les demandes reçues et les montants demandés, cinq projets seront retenus. Les fonds ne peuvent servir à dédommager financièrement les chercheurs. La demande est composée de :

- ✓ Un résumé de votre projet (maximum de 250 mots)
- ✓ Description et objectif du projet (Maximum 2 pages). Préciser les objectifs, les méthodes, les résultats attendus.
- ✓ Une justification détaillée du budget demandé
- ✓ Le formulaire de demande (ci-joint)

Présentation des demandes

Avant de soumettre une demande, veuillez lire attentivement ce qui suit.

Les demandes incomplètes, ne respectant pas la date de dépôt ou les conditions d'admissibilité, ne seront pas considérées.

Vous pouvez dès à présent et ce, jusqu'au 10 février 2017 déposer votre demande auprès de Mme Jocelyne Gagné, coordonnatrice à la Chaire Docteur Sadok Besroun en médecine familiale.

Les demandes doivent être accompagnées des pièces jointes exigées. Prière de les acheminer à M^{me} Jocelyne Gagné par courriel ou par la poste :

Jocelyne Gagné
Subvention de recherche
Centre de recherche du CHUM
Tour Saint-Antoine, bureau S03.412
Montréal (Québec) H2X 0A9
Téléphone : (514) 890-8000 poste 15485
Télécopieur : (514) 412-7037
jocelyne.gagne@umontreal.ca